

DOSSIER DE PRESSE



RENTRÉE DES MOBILITÉS :

VERS UNE NOUVELLE MANIÈRE DE VIVRE LA VILLE

1^{ER} SEPTEMBRE 2020

CONTACT PRESSE

Élise FRISONI
03 83 91 84 25
06 21 90 53 00
elise.frisoni@grandnancy.eu

métropole
GrandNancy

Les Grandes Nancéiennes et Grands Nancéiens sont en attente de nouvelles solutions de mobilités pour vivre le territoire en mode apaisé lors de leurs déplacements : se rendre au travail, se déplacer en famille, faire fonctionner leur entreprise, faire leurs courses, pratiquer leurs loisirs....

En réponse à ces attentes, la Métropole met en mouvement une nouvelle approche des mobilités à l'échelle du Grand Nancy, qui permettra à terme de renforcer l'attractivité du territoire par une meilleure fluidité du trafic, d'améliorer la qualité de l'air en réduisant le nombre de véhicules circulant chaque jour dans la Métropole et de renforcer les solidarités avec tous les habitants en proposant un maillage de solutions pratiques accessibles à tous.

Faire grandir notre territoire passe aujourd'hui par une vision des mobilités structurante qui orchestre un meilleur partage de l'espace public, par une action concertée avec tous les acteurs et par une articulation conjointe des différentes solutions à mettre en œuvre (tram, bus, voiture, vélo, marche, stationnement, piétonnisation...).

En ce début septembre 2020, le Grand Nancy met en place une première série de mesures concrètes pour permettre à chacun - les habitants des communes métropolitaines comme les 100 000 personnes qui viennent quotidiennement sur le territoire - de réussir sa rentrée dans les conditions optimales. Des mesures de protection sanitaire face à la Covid-19 incitent chacun à retrouver le chemin des transports en commun, mais également des conditions pratiques du quotidien pour mieux se déplacer dans l'aire urbaine.

Le projet métropolitain de mobilités est donc bien en mouvement, en concertation avec toutes les parties prenantes (usagers, commerçants, entreprises, associations...) dans la pédagogie (expliquer les changements), avec pragmatisme (des solutions pratiques, efficaces et au juste coût). La Métropole entend donner aux Grands Nancéiens l'envie de vivre la ville autrement. Une politique ambitieuse et au long court, qui passera notamment par une évolution de la place de la voiture, un développement des modes doux, et un cheminement vers la gratuité des transports en commun.



1 RÉSEAU STAN : FACILITER LES DÉPLACEMENTS EN TRANSPORTS EN COMMUN

Complémentaires de la voiture individuelle, les transports en commun sont placés au cœur des attentes des habitantes et habitants, et des 100 000 personnes qui viennent quotidiennement dans le territoire pour travailler, se former ou se distraire. C'est pourquoi un processus important de concertation et de réflexion stratégique est engagé avec l'ensemble des partenaires et des usagers du bassin de vie.

LES PREMIÈRES ACTIONS

LA GRATUITÉ LES WEEK-ENDS DÈS LE MOIS DE DÉCEMBRE

La gratuité de l'accès au réseau Stan est un cap majeur de la politique des mobilités déployée par la Métropole.

Ainsi, à ce stade, la gratuité de l'ensemble du réseau pour toutes et tous les week-ends dès le mois de décembre sera soumis au Conseil métropolitain d'octobre prochain.

Les objectifs de cette mesure forte : rendre le réseau Stan plus solidaire et équitable, mais aussi réduire la pollution de l'air, fluidifier la circulation urbaine et relancer l'économie en renforçant l'accessibilité des commerces de cœur de ville et des zones d'activités.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un audit financier. Décidée en Conseil métropolitain du 23 juillet dernier, la première réunion du groupe de travail « Tarification solidaire et gratuites » présidée Patrick Hatzig, vice-président délégué aux mobilités, s'est tenue le 25 août. La question de la tarification solidaire fera l'objet de la deuxième réunion de travail avec des acteurs impliqués dans ce domaine.

LES PREMIÈRES ACTIONS

LANCEMENT D'UN SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE TRÈS TÔT LE MATIN

Disponible du lundi au dimanche, toute l'année et depuis tous les arrêts du réseau Stan, un nouveau service de transport à la demande très tôt matin (1^{re} heure d'arrivée à 4h45) est lancé dès septembre. Accessible avec tous les titres de transport du réseau Stan, il propose une continuité de service pour les utilisateurs des transports à la demande MobiSanté (personnel hospitalier) et Résago Gare.

LE TRAMWAY PRIORITAIRE AUX CARREFOURS

La priorité du tramway aux carrefours est essentielle afin d'assurer sa régularité d'exploitation. C'est pourquoi il est désormais prioritaire sur l'ensemble de son tracé (excepté Vélodrome à Vandœuvre pour des raisons d'exploitation), avec une priorité partielle sur la place Barrois à Saint-Max et une phase d'expérimentation à compter du 8 septembre au CHRU.

DEMAIN : UNE NOUVELLE MANIÈRE DE VIVRE LA VILLE

DES TRANSPORTS EN COMMUN PLUS PERFORMANTS ET ATTRACTIFS

- Des voies réservées et la priorité des bus. Une première expérimentation va être lancée sur la priorité des trams aux carrefours. Les lignes structurantes 3 et 4 pourraient également disposer, à moyen terme, de ce même dispositif et d'une voie réservée.
- Un réseau amélioré : des lignes express plus attractives et des lignes de proximité.
- Le projet de renouvellement et d'extension de la ligne 1 est à repenser en fonction des conclusions de l'audit financier. Un réseau de substitution de qualité doit être mis en place.

RÉSEAU STAN

COVID-19 : CIRCULER SUR LE RÉSEAU EN TOUTE SÉCURITÉ

Depuis la fin du confinement, la fréquentation sur le réseau Stan n'est pas remontée à plus de 70 %, ce qui permet aux voyageurs de respecter les gestes barrières. En revanche, si la crise sanitaire se poursuit et que la fréquentation du réseau augmente (lignes saturées), Keolis a la responsabilité d'apporter du renfort entre les stations République à Nancy et Barrois à Saint-Max.

Pour la sécurité sanitaire des usagers et du personnel, un siège sur deux est disponible dans les véhicules et le port du masque est toujours obligatoire.

Afin de limiter l'utilisation et les contacts avec les boutons, l'ouverture des portes des bus aux arrêts demandés et des trams à toutes les stations est automatique et systématique.

Tous les jours, un produit désinfectant est pulvérisé sur les points de préhension et les boutons de porte, barres de maintien ainsi que sur les assises et dossiers des sièges passagers. Les postes de conduite et sièges conducteurs sont également désinfectés.

En complément du nettoyage quotidien par virucide, une diffusion par nébulisation renforce l'efficacité et possède une action protectrice sur plusieurs jours.

À noter que la vente de titres est rétablie à bord des bus et des minibus, mais qu'elle doit rester exceptionnelle.

DE NOUVEAUX SERVICES QUI S'ADAPTENT AUX BESOINS

Donner envie de prendre les transports en commun

La rentrée 2020 est l'occasion d'intégrer plusieurs nouveautés facilitant le quotidien des voyageurs :

- une représentation des lignes accessibles avec les titres MixCités ;
- un guide tarifaire unique pour tous les titres de transport Stan et MixCités ;
- un système de QR code aux arrêts pour obtenir les arrivées en temps réel des bus en passage (STAN et SUB) ;
- une simplification de l'information proposée dans les abribus ;
- l'intégration des horaires de la ligne 10 en théorique sur les bornes d'information aux arrêts ;
- une campagne d'information sur les services pour accompagner la mobilité.

Mise en place d'une ligne de bus rapide entre la gare de Nancy et le CHRU

Afin de maintenir l'offre de service entre la gare de Nancy et le CHRU, une ligne de bus rapide est mise en place entre ces deux destinations et prolongera la ligne 3.

Une meilleure signalétique Gare de Nancy

La gare de Nancy concentre un nombre important de lignes de transports publics, mais reste un site compliqué à appréhender pour les non-initiés. Une amélioration de la signalétique va donc être proposée, et intégrera notamment l'affichage d'une visualisation du site en 3D pour faciliter le parcours des usagers.

Ce travail permettra de représenter toutes les offres de transport, quel qu'en soit l'organisateur (Grand Nancy, Syndicat Mixte, Région ou privé).

Keolis a également réaménagé pour la rentrée l'espace de vente, améliorant ainsi la qualité de l'accueil.



2 FAVORISER L'INTERMODALITÉ ET LE RECOURS AUX MODES ACTIFS DE DÉPLACEMENT

Le transport multimodal et les alternatives à la voiture individuelle sont placés au cœur des priorités de la Métropole. Il s'agit également d'un enjeu majeur pour renforcer l'attractivité du Grand Nancy et faire de la Métropole un territoire plus vert et plus solidaire.

LES PREMIÈRES ACTIONS

PARKING-RELAIS AU PARC EXPO : REPENSER LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION POUR DÉSENGORGER LE CENTRE-VILLE

Situé sur le Parc Expo à Vandœuvre-lès-Nancy, un nouveau parking relais de 47 places sera proposé aux usagers dès la mi-septembre.

Son objectif : favoriser le passage d'un mode individuel (voiture) à un mode multimodal (transport en commun, vélo, mais aussi trottinette ou marche à pied).

Ce parking sera relié au cœur de ville de Nancy par une navette dédiée, toutes les 20 minutes. En complément, la ligne COROL qui dessert le cœur de ville à partir du Parc Expo poursuit son service. Ce P+R disposera également de stationnement vélo (racks et consignes individuelles).

Outre celui du Parc Expo, dix parkings-relais sont disponibles dans la Métropole afin de simplifier l'accès au cœur d'agglomération. Ils permettent de stationner gratuitement son véhicule en périphérie du territoire et de rejoindre le cœur d'agglomération grâce aux transports en commun du réseau Stan. Leur accès est gratuit avec tous les pass valables sur le réseau Stan.

- Essey Mouzimpré (lignes T1 et T3) → 326 places
- Nancy Deux Rives (ligne T1 et ligne 13) → 100 places
- Vandoeuvre CHU Brabois (ligne T1 et ligne 10) → 188 places
- Nancy Gentilly (ligne T2) → 294 places
- Laneuveville Montaignu (Jarville Gabriel Fauré) (ligne T2) → 143 places
- Jarville Gare (ligne 21) → 20 places
- Laneuveville (ligne T2) → 30 places
- Seichamps (ligne T3) → 25 places
- Laxou Sapinière (lignes T2, T4 et Corol) → 81 places
- Houdemont Gare (ligne TER Fluo Grand Est et lignes Stan T4 et 17) → 22 places

LES PREMIÈRES ACTIONS

WEEK-END COMPLET SANS VOITURE LES 19 ET 20 SEPTEMBRE

Les samedi 19 et dimanche 20 septembre prochains, le cœur de ville de Nancy sera réservé aux piétons, aux cyclistes et aux adeptes du roller et de la trottinette.

DEMAIN : UNE NOUVELLE MANIÈRE DE VIVRE LA VILLE

CIRCULATION ET STATIONNEMENT OPTIMISÉS

- Un nouveau plan de circulation devra permettre de limiter le transit en ville.
- Un plan de stationnement renouvelé et un développement des P+R aux entrées d'agglomération.



3 FAVORISER LA PRATIQUE DU VÉLO

Encourager la pratique du vélo est un axe fort de la nouvelle politique que la Métropole déploie en matière de mobilités. Rapide, économique, non polluant et bon pour la santé, le vélo constitue plus que jamais une alternative aux transports en commun et surtout à la voiture. Dans cet esprit, de nouvelles pistes cyclables sont expérimentées pour créer des continuités cyclables, comme celle reliant désormais le Nord et le Sud de l'agglomération. De nouveaux services de stationnement sont également proposés dans plusieurs communes.

Autant de dispositifs pour inciter les habitantes et les habitants du Grand Nancy à enfourcher leur bicyclette pour profiter du bel été indien qui s'annonce et des événements culturels de la rentrée.

LES PREMIÈRES ACTIONS

PLUSIEURS AMÉNAGEMENTS ONT ÉTÉ MIS EN ŒUVRE AFIN DE LEVER DES DISCONTINUITÉS CYCLABLES

Axe Laxou - Nancy - Vandœuvre : un réseau continu d'itinéraires cyclables

- **La rue Jeanne d'Arc de la rue Gabriel Moulleron à Maréchal Oudinot**, est désormais dotée d'une piste bidirectionnelle à gauche de la chaussée. Les premiers comptages montrent une très bonne utilisation par les cyclistes, avec déjà environ 100 vélos à l'heure de pointe. Des boucles de comptage permanentes sont en cours d'installation.
- **Mail Jean Prouvé - rue Pierre Chanot - rue de la Commanderie -rue Saint-Léon à Nancy** : pour lever la discontinuité cyclable entre la rue Jeanne d'Arc et la place Godefroy de Bouillon, des travaux de marquage sont programmés début septembre pour permettre une circulation bidirectionnelle. Cet itinéraire permet de maintenir la voie de circulation des bus rue Victor Hugo dans une volonté de partage de l'espace public. À noter que de nouveaux stationnements vélo ont été installés (on passe de 8 à 33 places) sur la rue de la Commanderie.

- **Rue de Vaucouleurs à Nancy**, des rues Maréchal Oudinot à la place Gérard d'Alsace : pour lever la discontinuité entre la rue Jeanne d'Arc et le boulevard Barthou, un passage piéton a été modifié, permettant la création d'une bande cyclable à droite de la chaussée, tout en préservant les temps de parcours de la ligne 4 du réseau Stan.

Rue Blandan à Nancy, continuité cyclable entre la place Painlevé et le Musée de l'École de Nancy à partir de la mi-septembre.

Boulevard Cattenoz à Villers-lès-Nancy, une bande cyclable a été créée dans le sens Vandœuvre - Laxou, l'autre sens étant déjà équipé. En cours, l'expérimentation se poursuivra avec le test de la suppression du carrefour à feux et l'aménagement d'un giratoire provisoire à l'angle des axes Cattenoz et Libération (Villers/Laxou).

Autres aménagements réalisés cet été à Nancy

- Installation de nombreux stationnements cyclables à l'Autre Canal, en lien avec les attentes des riverains et acteurs pour faciliter l'accès au quartier à vélo.
- Réouverture aux cyclistes de la Porte Saint Georges.
- Installation prochaine d'un mât de réparation vélo en complément de la station de gonflage vélo sur le port Sainte Catherine.
- Retour prochain de la station de gonflage vélo en Vieille Ville (rue Gringoire).

FIN DES EXPÉRIMENTATIONS

- **Boulevard de l'Europe à Vandœuvre-lès-Nancy** : l'aménagement testé entre la rue de Malines et la place du Vélodrome a été supprimé après 15 jours d'expérimentation en raison des impacts trop importants sur la circulation et le réseau Stan. L'amélioration du fonctionnement des contre-allées est à l'étude, en partenariat avec la ville de Vandœuvre.
- **Avenue de la Résistance à Laxou** : les premiers essais de piste cyclable ne sont pas concluants. Compte tenu de la saturation automobile occasionnée par les installations vélo temporaires et le faible nombre de cyclistes sur cette section (environ trois par heure), la fin de l'expérimentation a été décidée. Une nouvelle proposition va être étudiée avec les communes et les associations d'usagers.

À noter qu' une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique est à l'étude pour résoudre la problématique de circulation sur les pentes de l'agglomération.

DEMAIN : UNE NOUVELLE MANIÈRE DE VIVRE LA VILLE

UN PLAN GLOBAL POUR LE VÉLO

- Prendre en compte les besoins de déplacement quotidiens
- Continuer à traiter les discontinuités cyclables dans la Métropole
- Sécuriser les cyclistes, notamment aux carrefours

Le stationnement vélo est un élément essentiel à prendre en compte pour permettre aux cyclistes de se déplacer. De plus, le vol est souvent cité comme obstacle au développement de la pratique du vélo. C'est pourquoi la Métropole poursuit le déploiement d'espaces dédiés au stationnement vélo.

Garer son vélo dans les quatre parkings du Grand Nancy (quartier Gare)

- République : zone de stationnement d'une capacité de 330 vélos, située côté entrée véhicule.
- Thiers : zones de stationnement d'une capacité totale d'environ 350 vélos, situées coté gare contre le mur et devant le bureau accueil
- St Léon : zone de stationnement d'une capacité de 46 vélos, située en face l'accès gare piétons.
- Kennedy : zone de stationnement d'une capacité de 30 vélos + 10 dans un box fermé avec abonnement, située contre le mur gauche coté entrée principale.

Arceaux vélos sur l'espace public

On compte 6 100 arceaux vélos déployés dans la Métropole, dont 4 000 sur Nancy. De nouveaux racks vélos (125 places) sont prévus sur le Parking Relais de la Foire Expo et aux Nations à Vandœuvre-lès-Nancy, devant L'Autre Canal et autour de la rue de Commanderie à Nancy.

À noter qu'une étude d'installation est lancée dès qu'une demande est faite par un usager.

Box vélos sécurisés

Six box vélos ont été achetés par la Métropole pour une première expérimentation. Deux ont été installés boulevard Georges Clémenceau et rue Robert Schuman à Nancy. L'abonnement est de 1 € par mois ou 10 € par an.

Cinq nouvelles stations Vélostan'lib

Cinq nouvelles stations vont s'ajouter aux 29 existantes. Ces stations sont des plateformes faciles à installer sur la voie publique.

En fonctionnement :

- Malzéville : square Mitterrand, en face du 6 rue Maurice Barrès à Malzéville (15 vélos).
- Laxou : avenue Paul-Déroulède proche de la Mairie et du Crous (15 vélos).
- Nancy : 2 boulevard Charlemagne à Nancy (15 vélos).

En cours d'installation :

- Nancy : devant le Campus Artem.
- Vandœuvre-lès-Nancy : place des Nations.

LA MAISON DU VÉLO DU GRAND NANCY, AU SERVICE DES CYCLISTES



Située en cœur d'agglomération, rue Claude Charles à Nancy, la Maison du Vélo a pour objectif de promouvoir l'utilisation de la bicyclette comme mode de déplacement doux. C'est un pôle de rencontre, d'animation et de partage au service des cyclistes, aguerris ou en devenir.

Elle est ouverte du mardi au samedi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h30. Le public est accueilli dans le respect des gestes barrières et le personnel est équipé de matériel de protection.

Des séances de vélo-école pour cyclistes débutants et confirmés, enfants ou adultes, sont proposées sur rendez-vous, pour permettre un retour en selle en milieu urbain en toute sécurité.

La Maison du Vélo propose également le marquage de sa bicyclette afin de lutter contre le vol. Avec le marquage BICYCODE®, un numéro unique est gravé sur le cadre des vélos. Chaque vélo est ainsi référencé dans un registre national associé aux coordonnées du propriétaire. C'est une véritable immatriculation. Policiers et gendarmes ont accès au registre national de marquage des vélos et peuvent ainsi contacter leurs propriétaires quand c'est nécessaire. Coût du marquage : 2 €.

LOCATION DE VÉLOS : REMONTER EN SELLE À PRIX DOUX



VéloStan'lib : coup de pouce pour la reprise avec la formule annuelle à 12 € au lieu de 25 €. Cette opération a déjà permis une remontée du nombre d'abonnés annuels (1 150 contre environ 1 030 avant le confinement).



VéloStan'boutic : la Maison du Vélo renouvelle son offre de location de vélo de longue durée. Jusqu'au 30 septembre, un demi-tarif de 19 € est appliqué pour le trimestre à venir (au lieu du tarif habituel de 38 €). Le tarif réduit pour les étudiants est de 13,50 € au lieu de 27 €.

1 200 vélos sont disponibles. Deux types sont proposés : le vélo de ville avec panier et trois vitesses, idéal pour les étudiants qui se déplacent en hyper-centre et le vélo pliable, parfait pour les étudiants empruntant les transports en commun.



3 LA MARCHÉ COMME VÉRITABLE SOLUTION DE MOBILITÉ

Pratiquée par toutes et tous, gratuite et ne nécessitant pas de place de parking, la marche est le mode de transport universel !

Dans le Grand Nancy, la part modale de la marche est de 36 %, soit l'une des plus fortes en France. Cela tient notamment à la densité urbaine du territoire. Pour la ville de Nancy, la part modale du piéton est encore plus forte, puisqu'elle correspond à près de 50 % et jusqu'à 70 % en centre-ville.

DEMAIN : UNE NOUVELLE MANIÈRE DE VIVRE LA VILLE

La Métropole souhaite encore davantage développer les actions en faveur d'une politique d'aménagement favorable aux piétons et va lancer prochainement des études pour favoriser la marche en ville.

En concertation avec les commerçants et les habitants, la Métropole étudie la mise en place de piétonnisation en cœur de ville de Nancy.